



## Arrete insalubrite le locataire reduce les travaux

Par **aqsa**, le **05/02/2015** à **00:51**

Voila ! Je suis propriétaire d'une appartement qui comporte 1 chambre 1 salon et 1 cuisine que je pour a une famille au début un jeune couple mais coté reproduction il sont rapide et ont eu 3 enfants en 2 ans --" Donc après que sont contrat s'est terminer je lui écrit une lettre quelque mois avant de quitter les lieux (car il payait pas les loyers ; il casser tout les murs ; mouiller une serpillière pour tremper mes murs ; casser les toilettes....) Donc tout cela a aboutit a un arrete . Je décide de faire les travaux pour ensuite entamer une procédure d'expulsion (car je n'ai pas le droit de le faire tant que l'arrêté ne sera pa levé) Mais problème mon locataire ne répond pas au téléphone ! Ne réponds pas aux courrier. Je décide de lui rendre visite , me dit qu'il ne veut pas les travaux et me demande de ne plus revenir. Je suis perdue je sais pas quoi faire !